
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

SEANCE DU 23 MARS 2023
Présidée par M. Nicolas VIDEAU, Vice-Président,
DELIBERATION N° 4

Effectif du Conseil
d'Administration : 17

BUDGET ANNEXE
SOINS INFIRMIERS A DOMICILE
Etat Prévisionnel des Recettes et
Dépenses Modificatif
(EPRDM) N°1- 2023

Date de convocation : 17 mars 2023

Affichage du Compte
Rendu Sommaire : 29 mars 2023

PRESENTS : M. Nicolas VIDEAU, Vice-Président, Mme NIETO, Mme VOLLAND (arrivée en fin de séance après les votes des délibérations), Mme ZANATTA, Mme VACKER, Mme NADAL, Mme GIRARDIN, M. RIGONDAUD, M. Jean-Paul VILLEMUR (arrivé à 15 H 45), M. FERON, Mme AUMONIER, Mme BARATON (arrivée à 14 H 55), M. BAUDIN (arrivé à 14 H 45).

EXCUSES : M. BALOGE, Président, qui a donné pouvoir à M. VIDEAU,
Mme VOLLAND, qui a donné pouvoir à Mme NADAL jusqu'à son arrivée en fin de séance après les votes des délibérations,
Mme DI MEGLIO, qui a donné pouvoir à Mme ZANATTA,
M. VILLEMUR, qui a donné pouvoir à Mme GIRARDIN, jusqu'à son arrivée à 15 H 15.
M. GAY, qui a donné pouvoir à Mme BARATON,
M. CHALET, qui a donné pouvoir à M. RIGONDAUD.

ABSENTS :

Monsieur le Président expose :

Suite à la décision tarifaire de l'Agence Régionale de la Santé du 1er décembre 2022, il a été constaté une erreur d'attribution de dotation au CCAS, concernant le forfait de coordination SPASAD pour un montant de 33 926€, ainsi que des crédits non reconductibles pour un montant de 44 824€. Ces crédits sont destinés au porteur du projet SPASAD, soit l'ADMR 79.

.../...

Pour pouvoir reverser ces crédits à l'ADMR, nous devons budgétiser le montant global de 78 750€ en 2023.

CADRE EPRDM SYNTHETIQUE 2023 - SSIAD					
COMPTE DE RESULTAT PREVISIONNEL	CHARGES		PRODUITS		
	EPRD 2023	EPRD Modifié	EPRD 2023	EPRD Modifié	
	Groupe I : charges afférentes à l'exploitation courante	20 620,00 €	20 620,00 €	848 000,00 €	
Groupe II : charges afférentes au personnel	786 000,00 €	786 000,00 €	10 000,00 €	10 000,00 €	Groupe I : autres produits relatifs à l'exploitation
Groupe III : charges afférentes à la structure	57 880,00 €	136 630,00 €			Groupe III : produits financiers, produits exceptionnels,,
Total des charges	864 500,00 €	943 250,00 €	858 000,00 €	858 000,00 €	Total des produits
Résultat comptable prévisionnel excédentaire			6 500,00 €	85 250,00 €	Résultat comptable prévisionnel déficitaire
Total équilibre du compte de résultat prévisionnel	864 500,00 €	943 250,00 €	864 500,00 €	943 250,00 €	Total équilibre du compte de résultat prévisionnel

TABLEAU DE PASSAGE DU RESULTAT PREVISIONNEL A LA CAF PREVISIONNELLES

	EPRD 2022	EPRD Modifié	EPRD 2022	EPRD Modifié	
Résultat comptable prévisionnel excédentaire	- €		6 500,00 €	85 250,00 €	Résultat comptable prévisionnel déficitaire
Valeurs comptables des éléments d'actifs cédés					Produits des cessions d'éléments d'actifs
Dotations aux amortissements	11 000,00 €	11 000,00 €			Quote-parts des subventions et fonds associatifs
Engagements à réaliser sur ressources affectées					Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions
Sous-total	11 000,00 €	11 000,00 €	6 500,00 €	85 250,00 €	Sous-total
Capacité d'autofinancement	0	0	- 4 500,00 €	74 250,00 €	Insuffisance d'autofinancement
	EPRD 2022	EPRD Modifié	EPRD 2022	EPRD Modifié	
Insuffisance d'autofinancement prévisionnelle	- €	74 250,00 €	4 500,00 €	0	Capacité d'autofinancement prévisionnelle
Remboursement des dettes financières					Emprunts et dettes assimilées
Immobilisations	6 000,00 €	6 000,00 €	1 000,00 €	1 000,00 €	Apports, dotations et subventions
Autres emplois					Autres ressources
Total des emplois	6 000,00 €	80 250,00 €	5 500,00 €	1 000,00 €	Total des ressources
Apport au fonds de roulement	0	0	500,00 €	79 250,00 €	Prélèvement sur le fonds de roulement
Total équilibré du tableau de financement	6 000,00 €	80 250,00 €	6 000,00 €	80 250,00 €	Total équilibré du tableau de financement

Il est demandé au Conseil d'Administration de bien vouloir :

- **ADOPTER** l'EPRDM N° 1 - 2023 du budget annexe Soins Infirmiers à Domicile comme indiqué ci-dessus.

Le Conseil d'Administration ADOPTE à l'unanimité.

Pour : 15
 Contre : 0
 Abstention : 0
 Non participé : 0
 Excusés : 2

Pour extrait conforme
 NIORT, le 29 mars 2023

Pour le Président du C.C.A.S.
 Jérôme BALOGÉ
 Et par délégation,
 Le Vice-Président

Nicolas VIDEAU

